

Enquête de recensement 2004 : départs et arrivées de population accentuent le vieillissement de la région

De 1999 à 2004 le nombre d'habitants de la Bourgogne a peu progressé. Mais les mouvements de population entre la Bourgogne et les autres régions métropolitaines ont augmenté. Les départs, qui sont surtout le fait des jeunes, se font beaucoup en direction de l'Ile-de-France, à l'instar des régions du nord de la France, et de Rhône-Alpes. Les arrivées concernent davantage des personnes plus âgées rapprochant en cela la Bourgogne des régions du sud. Ces mouvements de population accentuent le vieillissement de la région, déjà marqué en 1999.

À la suite de l'enquête annuelle de recensement de 2004, la population totale de la Bourgogne est estimée à 1 616 000 habitants au 1^{er} janvier 2004, soit 6 000 habitants de plus qu'au 1^{er} janvier 1999.

La présente étude porte sur le seul champ de la population des ménages⁽¹⁾ quasiment stable par rapport à celle de 1999.

Une apparente stabilité

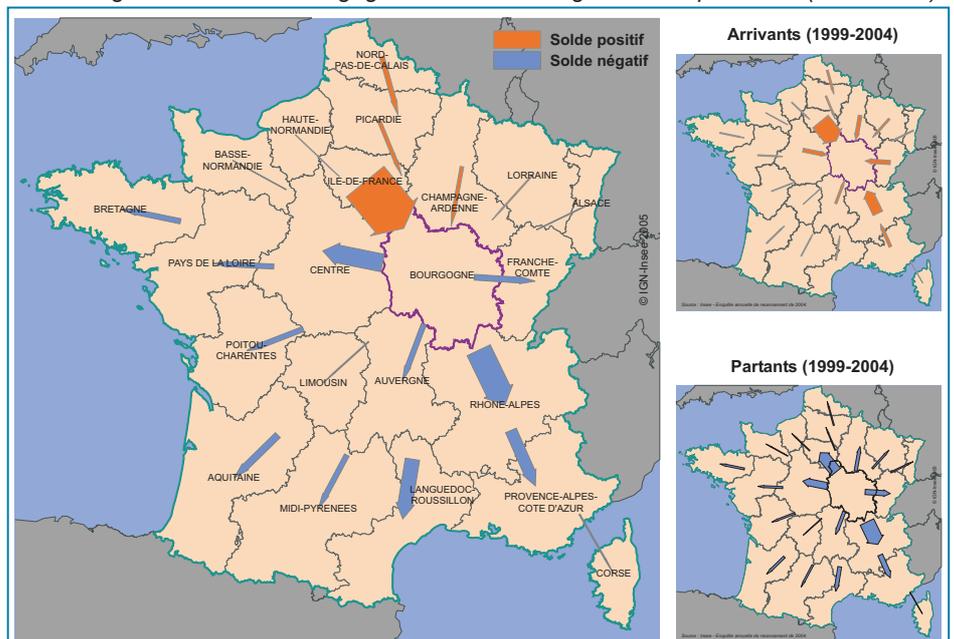
Sous son apparente stabilité, la Bourgogne a connu, de 1999 à 2004, des échanges de population avec les autres régions métropolitaines plus nombreux qu'au cours de la décennie précédente. Les arrivées ont augmenté, les sorties plus encore. Le solde migratoire oscille autour de l'équilibre. N'ont pas changé en revanche les régions de provenance et de destination.

Les arrivants venant d'Ile-de-France sont toujours très nettement majoritaires, avec près du tiers des personnes nouvellement installées. De Rhône-Alpes, viennent 17 % des nouveaux Bourguignons. Suivent ensuite la Franche-Comté, le Centre et la Champagne-Ardenne, trois régions limitrophes.

⁽¹⁾ Les populations des communautés (cités universitaires, maisons de retraite, etc.) ne sont pas prises en compte.

Des échanges favorables avec l'Ile-de-France

Solde migratoire entre la Bourgogne et les autres régions métropolitaines (1999-2004)



Source : Insee - Enquête annuelle de recensement de 2004.

Champ : population âgée de 5 ans et plus appartenant à un ménage.

Note de lecture : le solde migratoire de la Bourgogne entre 1999 et 2004 avec l'Ile-de-France est positif (15 000 personnes). En effet 36 000 personnes résidant en Bourgogne en 2004 déclarent avoir habité en Ile-de-France en 1999 (arrivants). Parallèlement, 21 000 personnes qui vivaient en Bourgogne en 1999 habitent en 2004 en Ile-de-France (partants).

Le solde migratoire de la Bourgogne avec la région Rhône-Alpes est négatif (- 8 000 personnes). En effet, 19 000 personnes résidant en Bourgogne en 2004 déclarent avoir habité en Rhône-Alpes en 1999 (arrivants). Parallèlement, 27 000 personnes qui vivaient en Bourgogne en 1999 habitent en 2004 en Rhône-Alpes (partants).

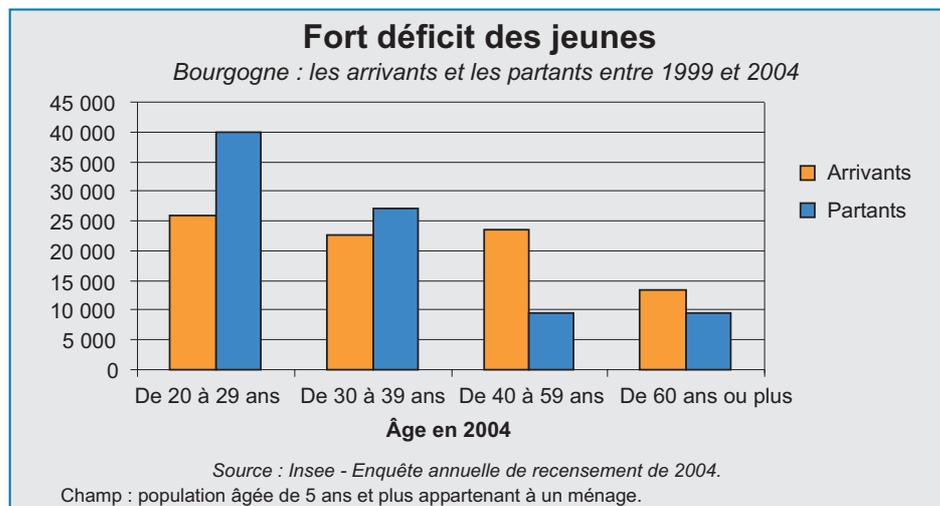
Le solde migratoire d'une région, calculé par différence entre les arrivants et les partants de la région, avec les autres régions métropolitaines est différent du solde apparent des entrées-sorties, évalué par la différence entre la variation de la population totale et le solde naturel.

En revanche, c'est vers Rhône-Alpes que se dirigent en priorité les personnes qui ont quitté la Bourgogne depuis 1999, en second lieu vers l'Île-de-France, puis vers le Centre, la Franche-Comté et ... Provence-Alpes-Côte-d'Azur. Si le solde des échanges avec l'Île-de-France ainsi qu'avec les régions situées au nord et à l'est demeure très favorable à la Bourgogne, il est nettement déficitaire avec Rhône-Alpes, avec le Centre et avec toutes les régions situées à l'Ouest et dans le Midi.

Il est normal qu'Île-de-France et Rhône-Alpes, régions très peuplées, pèsent lourd dans les échanges migratoires avec la Bourgogne. Mais si l'on rapporte les mouvements migratoires à la population respective des régions, c'est avec la Franche-Comté, autre région limitrophe de la Bourgogne, que les échanges de population sont les plus intenses.

Départs de jeunes, arrivées de seniors

Le comportement des migrants selon l'âge se confirme : la Bourgogne continue de laisser partir davantage de jeunes qu'elle n'en accueille. C'est entre 15 et 30 ans que les mouvements migratoires sont les plus nombreux, liés principalement aux études supérieures et à la recherche d'un emploi. Sur ce point, la Bourgogne connaît un des soldes migratoires les plus défavorables comme la Basse-Normandie ou Champagne-Ardenne. L'attraction



Note de lecture :

Arrivants en Bourgogne

26 000 Bourguignons, âgés de 20 à 29 ans, ont déclaré en 2004 habiter dans une autre région métropolitaine en 1999. Ils ont rejoint la Bourgogne entre 15 et 29 ans. Ils peuvent avoir eu plusieurs autres lieux de résidence entre leur départ en 1999 et leur résidence en 2004.

Partants de Bourgogne

40 000 personnes âgées de 20 à 29 ans en 2004 ont déclaré habiter la Bourgogne en 1999, alors qu'elles n'y sont plus en 2004. Elles ont quitté la Bourgogne entre 15 et 29 ans.

de l'Île-de-France sur les jeunes est particulièrement forte. Les entrées-sorties se rééquilibrent progressivement au fur et à mesure que l'on monte dans l'échelle des âges, le solde devenant nettement positif au-delà de la cinquantaine. La Bourgogne accueille davantage de seniors qu'elle n'en laisse partir : nombreux sont les Franciliens de cet âge à venir s'installer en Bourgogne. Elle partage cette attractivité avec les régions du Midi sauf Rhône-Alpes.

La population des ménages continue de vieillir

Ce double mouvement antagoniste (départ de jeunes, arrivées de personnes plus âgées) rétrécit la pyramide des âges à la base et en gonfle le sommet, accentuant ainsi le vieillissement d'une population régionale déjà âgée en 1999.

En 2004, 24,3 % de la population des ménages bourguignons a plus de 60 ans. C'est nettement plus que la moyenne métropolitaine. La Bourgogne figure parmi les régions les plus âgées en France, comme toutes les régions du Midi, Rhône-Alpes excepté. En Bourgogne, dans la population des ménages, pour une personne âgée de plus de 60 ans, on en trouve seulement une de moins de 20 ans.

Les personnes âgées de 75 ans et plus vivant à domicile représentent 9,3 % de la population des ménages, ce qui place la Bourgogne au deuxième rang des régions métropolitaines, après le Limousin où cette part atteint 11,3 %. Les cinquantenaires comptent en 2004 dans leurs rangs tous les "baby-boomers". Leur effectif augmente de près de 22 % en 5 ans.

Les personnes très âgées relativement nombreuses en Bourgogne

Répartition par grandes classes d'âge de la population des ménages en 2004 et 1999

Population des ménages	Bourgogne		France métropolitaine 2004
	1999	2004	
Moins de 20 ans	24,6	23,5	25,2
De 20 à 39 ans	26,0	23,8	26,8
De 40 à 59 ans	26,2	28,3	27,5
De 60 à 74 ans	15,4	15,1	13,1
75 ans ou plus	7,8	9,3	7,4

Sources : Insee - Enquête annuelle de recensement de 2004 - Recensement de la population 1999.

Âge en années révolues en 1999 et en 2004.

Seul chez soi

Conséquence du vieillissement et de l'inégalité de l'espérance de vie entre hommes et femmes, mais aussi d'autres facteurs (ruptures d'union, décohabitation...), les Bourguignons sont de plus en plus nombreux à vivre seuls : on estime leur nombre à 237 000 en 2004. La moitié d'entre eux est âgée de plus de 60 ans et le nombre des personnes de plus de 75 ans vivant seules est passé de 54 000 à 64 000 dans les cinq dernières années. Au développement de la solitude s'ajoute la diminution du nombre d'enfants par famille. La taille des ménages se réduit de façon continue. De trois personnes en 1962, celle-ci est descendue à 2,2 en 2004. Le nombre des ménages d'une ou deux personnes a continué de progresser au détriment de celui des ménages de trois personnes ou plus.

32 000 logements de plus

On dénombre en Bourgogne en 2004, 850 000 logements (résidences principales, résidences secondaires et logements vacants), soit 32 000 de plus qu'en 1999. Dans une région rurale comme la Bourgogne, 67 % sont des maisons individuelles. Cette proportion est beaucoup plus forte que la moyenne nationale (+ 11 points).

Le parc des résidences principales bourguignonnes est ancien : 40 % d'entre elles ont été construites avant 1949 contre 31 % au niveau national. Les résidences principales comptent en moyenne 4,1 pièces. Plus d'un tiers d'entre elles compte 5 pièces. Enfin, six ménages sur 10 sont propriétaires de leur logement.

■ Christian Bonsacquet, Marc Camus

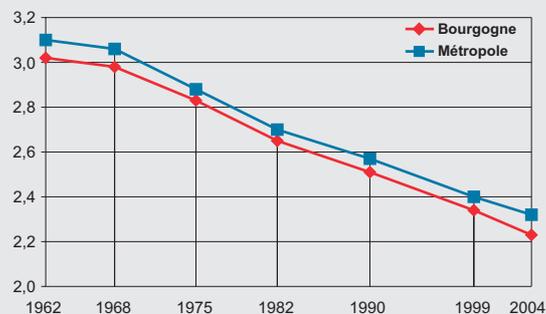
La Bourgogne parmi les régions âgées

Part des personnes âgées de 60 ans et plus dans la population des ménages en 2004



Réduction continue de la taille des ménages

Nombre moyen de personnes par ménage



Sources : Insee - Enquête annuelle de recensement de 2004 - Recensements de la population.

Champ : population des ménages.

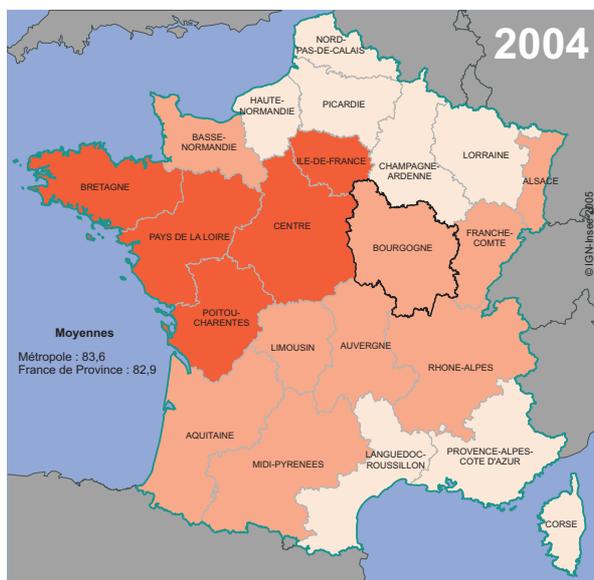
Croissance de l'activité des femmes de 1999 à 2004

Taux d'activité des femmes de 25 à 54 ans en 2004 et en 1999 (population des ménages)

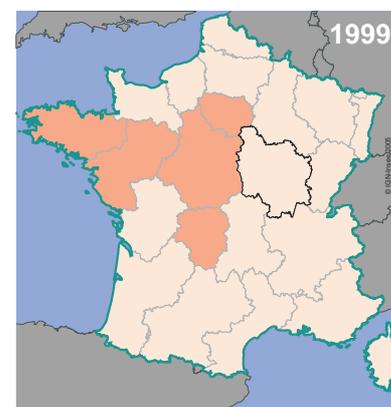
Le taux d'activité des Bourguignonnes de 25 à 54 ans a sensiblement augmenté pour atteindre 84,6 % en 2004. L'activité féminine s'est accrue de trois points et demi en cinq ans. Elle dépasse le niveau moyen de la métropole.

Le taux d'activité rapporte le nombre de femmes actives au nombre total de femmes de la tranche d'âge considérée (ici 25 à 54 ans).

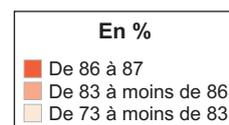
Champ : population des ménages.



Source : Insee - Enquête annuelle de recensement de 2004.



Source : Insee - Recensement de la population 1999.



La nouvelle méthode de recensement de la population

Depuis 2004, le comptage traditionnel effectué tous les huit à neuf ans est remplacé par une technique d'enquête annuelle. Le recensement a lieu désormais chaque année, en janvier et en février. Tous les habitants ne sont pas recensés la même année, mais l'ensemble du territoire est pris en compte au bout d'un cycle de cinq ans. Le premier cycle s'achèvera en 2008. La méthode est différente selon la taille des communes.

Les communes de moins de 10 000 habitants : tous les cinq ans, elles font l'objet d'un recensement exhaustif. Elles sont réparties en cinq groupes. Un groupe représente environ 400 communes en Bourgogne.

Les communes de 10 000 habitants ou plus : la Bourgogne compte 16 communes de 10 000 habitants ou plus. Elles sont concernées chaque année par une enquête de recensement portant sur 8 % de leurs logements. En cinq ans, tout leur territoire est pris en compte et environ 40 % des logements, représentatifs de la population de ces communes, sont enquêtés. Les logements nouvellement construits sont recensés de façon exhaustive.

POUR EN SAVOIR PLUS

- **Enquêtes annuelles de recensement : premiers résultats de la collecte 2004 - 62 millions d'habitants en France au 1^{er} janvier 2004 - INSEE Première n°1000 - janvier 2005.**
- **Enquêtes annuelles de recensement : premiers résultats de la collecte 2004 - Principales caractéristiques de la population et des logements - INSEE Première n°1001 - janvier 2005.**
- **Enquêtes annuelles de recensement : premiers résultats de la collecte 2004 - Des changements de région plus fréquents qui bénéficient aux régions du sud et de l'ouest - INSEE Première n°1028 - juillet 2005.**

Consulter aussi le site www.insee.fr/recensement pour télécharger les chiffres-clés pour la Bourgogne, les 406 communes de moins de 10 000 habitants recensées en 2004 ainsi que les 2 communes de plus de 50 000 habitants : Dijon et Chalon-sur-Saône. Aucun résultat n'est disponible au niveau départemental. Consulter les définitions sur www.insee.fr dans la rubrique "nomenclatures - définitions - méthodes".

INSEE - BOURGOGNE

2, rue Hoche - BP 1509

21035 Dijon Cedex

Tél : 03 80 40 67 67

Fax : 03 80 40 68 00

Directeur de la publication : Jean-Louis Coster

Chef du Service Études et Diffusion :

Christian Bonsacquet

Rédactrice en chef : Christine Ricci

Maquette PAO : Sylvie Renaud

Cartographie : Thierry Poisse

Abonnement :

8 numéros par an + Bilan économique

et social annuel : 22 euros abonnement France

27 euros abonnement étranger

2,20 euros le numéro

Impression : AZ Média - Chenôve

Dépôt légal : à parution

ISSN 1246-483 X

Code Sage D0512316

© INSEE 2005